

Cette rubrique souhaite faire un tour d'horizon mensuel de ce qui se passe au sujet des sans-papiers, des migrants, des réfugiés en France et ailleurs. L'objectif est double : celui d'informer sur les diverses situations migratoires, la plupart du temps dramatiques mais au delà de cet aspect humanitaire, il s'agit aussi et surtout d'évoquer les luttes en cours et de tenter de faire ressortir des leviers qui peuvent réinstaurer un rapport de force avec un État et consorts (partis, médias, opinion publique) de plus en plus xénophobes.

GRÈVE DES SANS-PAPIERS TRAVAILLANT POUR LE GROUPE LE MONDE

Depuis fin février, une cinquantaine de travailleurs sans-papiers (des Sénégalais, des Guinéens mais surtout des Maliens) tiennent un piquet de grève devant les nouveaux locaux du groupe Le Monde - avec les rédactions du Monde mais aussi l'Obs, le Huffington Post ou encore Courrier International. Ils sont soutenus et encadrés par le syndicat CNT-SO qui n'est pas à son coup d'essai puisqu'il était déjà à la manœuvre dans la grève victorieuse de 111 jours lancée par les femmes de ménage et plongeurs de l'hôtel Holiday IN de Clichy. Les grévistes sont aussi rejoints par des sans-papiers travaillant sur des chantiers environnants en Seine-Saint-Denis. Au cœur de la lutte, la dénonciation des conditions de travail puisque le groupe Golden Clean qui se charge du nettoyage ne paie que 40 euros la journée et la nuit ! Seulement 5 euros l'heure supplémentaire et enfin un manque d'équipements de protection, le tout sans contrat de travail On rentre alors dans la bataille juridique car la loi française prévoit que si on a travaillé sans contrat de travail alors l'employeur reconnu coupable est obligé de fournir un CDI à temps plein. S'ajoute pour les travailleurs sans-papiers, la possibilité de demander une régularisation via la fourniture d'un formulaire Cerfa (on en avait déjà parlé dans les précédentes rubriques). Face à la mobilisation, un protocole de « sortie de crise » est rapidement trouvé mais pour l'instant, il n'est pas respecté notamment

par Golden Clean qui semble complètement à l'ouest dans la paperasse. La responsabilité se porte aussi sur le groupe Eiffage qui a fait appel à ce sous traitant, sûrement en connaissance de cause. Pour cette multinationale de 70 000 employés, les procédures de régularisation devrait être plus aisées mais là encore, blocage, chacun se rejette la responsabilité. Côté journalistes notamment ceux de Télérama, un soutien a lieu avec des personnes présentes lors des Ags et une remontée dans les instances. Reste que seule la lutte paie comme celle récente des travailleurs sans-papiers de l'Ibis Batignolles ou de l'Holiday Inn de Clichy.

Source : Rapport de force

COINCÉS DANS L'ÉTAU TURC ET EUROPÉEN, MISÈRE DES FRONTIÈRES !

Fin février, avec l'attaque Assad/Russie de la région d'Idlib en Syrie contrôlée par des rebelles majoritairement islamistes et soutenus par la Turquie, Erdogan rejoue le coup de la pression migratoire sur les frontières de l'UE pour obtenir un soutien politique de celle-ci ou du moins une neutralité bienveillante. Paralisée par cette menace - rappelons, en mars 2016, l'accord entre UE qui donne de la thune et la Turquie qui gère les millions de réfugiés notamment syriens - l'UE calme le jeu diplomatique et dans la politique du « en même temps » continue de verrouiller ses frontières et ici plus particulièrement celles de Grèce où la situation migratoire est déjà très tendue (voir CA n°298).

Sans fro



Depuis un mois donc, plusieurs milliers de personnes attendent toujours devant les frontières grecques. Chaque jour, des centaines de personnes tentent le passage, notamment au niveau du fleuve Evros. Ils sont repoussés par des gaz lacrymogènes, des canons à eau et des balles en plastique. Détail en plus, les policiers grecs utilisent des ventilateurs géants pour pousser la lacrymo vers la frontière... enfin depuis le 13 mars, une barrière avec des blocs de béton de 1,5m de haut.

Le gouvernement grec dirigé par le parti Nouvelle Démocratie (droite - mais nous ne nous trompons pas, Syriza menait aussi une politique anti-migrants) a profité de cette situation pour réclamer des moyens supplémentaires à l'UE pour fermer sa frontière et aussi pour resserrer son électorat notamment en chassant des voix à l'extrême droite. Au niveau européen tout d'abord, Ursula von der Leyen (présidente de la commission européenne) et Charles Michel (président du Conseil européen) se sont rendus sur place pour annoncer une aide supplémentaire de 700 millions d'euros pour renforcer le contrôle des frontières et une force supplémentaire de 1 500 gardes-frontières Frontex. Dans le même temps, des sortes de milices d'extrême droite se sont constituées pour faire la chasse aux migrants mais aussi aux journalistes et aux gauchistes. Finalement, les partis au pouvoir aussi bien grecs que turcs se servent des migrants comme argument politique et électoral. Rien de neuf, mais quid de la réaction à avoir, en tant qu'opposant bien sûr, face à cette montée du fascisme. Voici quelques mots du communiste-anarchiste Luigi Fabbri en 1921 : « La lutte contre le fascisme ne peut être menée efficacement que si elle frappe les institutions politiques et économiques dont il est une émanation et dont il tire sa subsistance. De plus, les révolutionnaires qui visent à faire tomber le capitalisme et l'État, s'ils se laissent entraîner par le fascisme comme un éclair détourné par le paratonnerre, et s'ils consacraient tous leurs efforts et s'épuisaient à la seule lutte contre le fascisme, feraient le jeu des institutions mêmes qu'ils voudraient voir détruites. En se servant des fascistes comme d'un croque-mitaine, l'État capitaliste réussirait non seulement à se protéger et à se faciliter la vie, mais aussi à persuader une partie du prolétariat de travailler en coopération avec lui et de prendre sa part du gâteau. »

Source : RFI et traduction d'un texte du groupe Antithesi qui reprend la citation finale.





LUTTE DANS LES CRA FACE AU CONFINEMENT

Partout en France au lendemain des annonces de confinement, le 16 mars dernier, des révoltes et des grèves de la faim ont eu lieu pour demander de sortir de ces trous comme à Lille, Lyon, Vincennes et Mesnil-Amélot. Juridiquement, des décisions de remise de liberté générale sont adoptées par quelques JLD (juge des libertés et de la détention) partant du double constat que les frontières européennes étant fermées il n'y a plus de renvoi possible et aussi que le risque de contamination appelé à la libération. Mais cela dépend de l'arbitraire du JLD or beaucoup ont refusé des libérations. S'en suit des batailles juridiques en appel avec parfois des confirmations d'enfermement comme à Calais. C'est du grand délire, la justice de classe reste arbitraire et criminelle.

Pour les personnes enfermées, les conditions se dégradent très rapidement. Plus de droit de visite, les associations d'accompagnement type Cimade ainsi que les agents de l'OFII (des fonctionnaires d'état qui gèrent l'enfermement) sont partis ainsi que les personnes qui nettoient les locaux. Il ne reste plus que les flics et une veille médicale mais très réduite ! Voici quelques situations particulières (en date du 20 mars). Au CRA de Coquelles, près de Calais, une semaine après l'annonce du confinement, des personnes étaient toujours enfermées. Une dizaine de retenus ont entamé une grève de la faim, une perte de connaissance après 48h de non-alimentation tandis que les autres ont été forcés de s'alimenter sous pression de ne pas avoir accès à des médicaments ! La préfecture du Pas de Calais fait appel des décisions de libérations prises par le JLD et gagne selon l'avis de la cour d'appel de Douai qui qualifie le CRA « d'espace de confinement » adapté à la crise sanitaire actuelle. Enfin, il y a encore eu quelques renvois ; 1 algérien et 1 congolais ont été renvoyés dans leur pays d'origine. Au CRA de Bordeaux, ils ont endormi tout le monde en disant que le CRA était fermé suite à la décision de remise en liberté. Certes les retenus bordelais sont sortis mais la préfecture y enferme maintenant les retenus du CRA d'Hendaye mais aussi des taulards de Mont-de-Marsan ou de Pau. La décision du JLD d'Hendaye est portée en appel.

Source : Passeurs d'hospitalités, France 3 régions, collectifs de lutte

DES MIGRANTS CONFINÉS DEHORS ! ET DEDANS, UNE SITUATION TOUT AUSSI HORRIBLE

On se doute que les personnes le plus touchées par la crise sanitaire sont les personnes dehors et particulièrement les migrants. A Calais, la préfecture parle d'une procédure de détection et d'orientation des cas suspects vers des centres de « desserrement », mais uniquement chez les personnes présentant déjà des symptômes. Or on sait que les contagions se font surtout pendant le période d'incubation et pendant ce temps là, les personnes sont dehors. Aussi, les accès au accueil de jour sont fermés, plus de possibilité de recharger son téléphone par exemple. A Aubervilliers, un campement de fortune vient d'être expulsé et les personnes reléguées dans des gymnases avec des distances de sécurité mais on doute de l'efficacité de ces mesures tant les personnes seront nombreuses. Pareil situation dans les squats où la promiscuité fait partie du quotidien. La situation est aussi tendue dans les hébergements d'urgence, notamment les CADA pour les demandeurs d'asile. Pareil pour les foyers de travailleurs. A chaque fois, des remontées sont faites sur le manque de matériel (savon, gel, masque, etc) et dans ces lieux de promiscuité, le confinement va être horrible.

Face à cette situation sanitaire grave et alors que l'État sort ses beaux discours sur le service public de santé, rappelons que depuis quelques mois, ce dernier a aligné le délai de carence d'accès au soin à trois mois pour les demandeurs d'asile (via la PUMA, protection universelle maladie, ex CMU) sur la carence des sans-papiers via l'AME (aide médicale d'Etat). Avant la crise du coronavirus, l'académie de médecine avait alerté sur cette situation sachant que les migrants sont, d'après le rapport, 6 fois plus exposés à des troubles de santé notamment mentaux. Aussi 1 migrant sur 2 ne ferait pas appel à l'AME car démarche trop compliquée. Elle est loin la fraude généralisée qui avait poussé le gouvernement à prendre ses mesures. Et aujourd'hui, les plus fragiles paient les saignées budgétaires dans la santé. A la fin de ce confinement, les leçons devront être tirées et les

luttés devront être fortes pour réclamer des moyens d'existence digne sans condition de nationalité.

Source : Passeurs d'hospitalité, Le Monde

A MAYOTTE, DES JEUNES SE RÉVOLTENT CONTRE LES EXPULSIONS

C'est le département français qui expulse le plus avec une course aux chiffres car des expulsions quotidiennes ! En 2019, il y a eu 27 500 expulsions vers les Comores, îles voisines d'où viennent la plupart des migrants. Le rythme en 2020 reste le même mais suscite de plus en plus de tensions de la part de jeunes qui ne sont pas expulsables contrairement à leurs parents. Mayotte compterait plus de 5 400 enfants seuls vivant dans la plus grande précarité. Pas de logement décent et la moitié ne va pas à l'école alors que selon les statistiques officielles 61 % d'entre eux ont entre 6 et 16 ans et près de la moitié (44%) sont de nationalité française via le droit du sol. Ainsi début mars, des affrontements très violents ont eu lieu : lycées assiégés, bus caillassés, barrages routiers, etc. Comme c'est le cas dans les territoires d'outre mer, aucun mots en métropole et une violence policière bien plus forte ! Le préfet a pris des mesures d'urgence : les bus scolaires seront escortés par les gendarmes, les établissements placés sous surveillance de la gendarmerie et des points de contrôle seront installés la nuit sur des axes routiers. Mais cela ne change rien à la situation extrêmement tendue sur l'île. Depuis 2018 et un grand mouvement contre l'insécurité mené par les « nationaux » de l'île, la situation se clive. Des brigades de vigilance citoyenne sont mis en palce avec plus de 600 bénévoles qui s'apparente à une milice pour « pacifier » l'île.

Source : Streetpress



Jeunes à Mayotte